

# « Tuez-les tous, Dieu connaît les siens »

par

**C. DOUAIS**

L'authenticité de cette parole barbare, prêtée au légat Arnauld au moment de l'attaque de Béziers par les croisés, a déjà fourni à M. Thamisey de Larroque le sujet d'une solide étude <sup>1</sup> dont les conclusions sont, je crois, acquises à la critique. Si j'y reviens, c'est pour me rendre aux désirs de M. le Directeur de « *La Science catholique* », qui veut commencer par ces courtes pages la série des articles projetés sur *les Erreurs et les Préjugés historiques*.

## I

C'est le 21 juillet 1209 que l'armée des croisés, forte de 50,000 hommes environ, vint camper devant Béziers (Hérault), dont les supplications de l'évêque Réginald n'avaient pu empêcher la folle résistance. La ville est bâtie sur la pointe d'un plateau à pic, du côté de l'ouest, sur la rivière de l'Orb. Munie alors d'un château et d'une forte enceinte, elle était orgueilleuse de sa position naturelle et de ses fortifications. Mais le lendemain, entre tierce et none, le colosse fut ruiné.

Voici le récit de cette soudaine défaite :

« La gent chétive de Béziers », croyant sans doute en imposer à une armée en marche depuis quinze jours et qu'elle suppose harassée de fatigue, se met à la harceler dès l'aube. « Avec leurs bannières blanches de grosse toile, ils vont courant par l'ost criant à haute voix ; ils croient les épouvanter, comme on chasse des oiseaux d'un champ d'avoine, en criant, huant, en agitant leurs drapeaux, au matin quand il fait grand jour <sup>2</sup>. » Mais les croisés que ces puériles menaces ne peuvent émouvoir ne répondent pas à ces vaines provocations. Leur inaction augmente l'audace des Biterrois. Un croisé qui s'est séparé un instant de ses compagnons d'armes est pris et subit un révoltant traitement. D'abord il est fouetté au haut des remparts, sous les yeux de « l'ost » indigné : puis il est tué ; enfin son cadavre roule, comme un objet d'horreur, jusque dans les eaux de l'Orb. Le tout est accompagné de mille injures, avec menace du même traitement à quiconque osera attaquer la ville.

Devant un tel outrage, fait à « l'ost » tout entier, le chef des « Ribauds », ou valets de l'armée, ne retient plus son indignation, et de lui-même, sans demander des ordres, « il appelle tous ses truands » ; et tous s'écrient : « Allons les assaillir ! » Ils courent donc s'armer d'une massue ; ils sont plus de quinze mille ; ils bondissent comme des lions. Franchir les fossés est l'affaire d'un instant ; et tandis que les uns travaillent avec le pic, les autres

sont aux portes. Mais inutile ; les remparts sont déjà escaladés. Dans l'armée proprement dite, soudain le cri : Aux armes ! soulève les phalanges serrées des croisés qui se précipitent aux remparts. Les habitants, effrayés par cette attaque subite, générale, imprévue, délaissent la défense. En un clin d'œil la ville est prise. Les scènes les plus lamentables se produisent alors ; les Ribauds « tuent, égorgent ». Les rues sont jonchées de cadavres. Les enfants, les femmes, les vieillards tombent sous les mêmes coups que les défenseurs. « Rien ne peut les sauver, ni croix, ni crucifix, ni autel. » L'église Sainte-Madeleine, souillée quarante ans auparavant du sang du vicomte Trencavel, est le théâtre d'un épouvantable massacre : sept mille personnes y périssent. Après la tuerie, le pillage. En vain, les Français veulent arrêter les Ribauds : ils leur répondent par le cri « À feu ! À feu ! ». Ils parcourent les rues armés de torches allumées ; ils jettent partout l'incendie ; la ville brûle « en long et en travers ».

Le poète note la date clé la catastrophe dans ce langoureux iambe :

« Anno milleno ducentenoque noveno  
In Magdalena ruit urbs Biterris amoena <sup>3</sup>. »

Le chroniqueur reproduit dans son laconique récit la soudaineté des malheurs qui ont fondu sur la ville comme un orage <sup>4</sup>. L'historien, pour donner l'idée exacte du désastre de Béziers, n'a d'autre souvenir à évoquer dans l'histoire des peuples que la ruine de Jérusalem <sup>5</sup>. Presque tous les auteurs du temps ont vu, dans la fin de la ville, la main de Dieu, toujours seul maître de la victoire. Les légats Milon et Arnould, dans leur rapport à Innocent III, disaient : « Il y a eu un grand massacre ; toute la ville a été pillée et brûlée ; Dieu a exercé une terrible vengeance <sup>6</sup>. »

Vingt mille victimes, en effet, au plus bas mot, dans l'espace de trois ou quatre heures ! C'est à ne pas y croire. L'émotion fut grande alors et universelle ; elle dure encore, si je puis dire. Sur quelle tête donc retombe la responsabilité d'un tel massacre ?

Tous les historiens hostiles à l'Église en accusent le légat Arnould, qui, au moment de l'attaque, pour exciter dans le cœur des croisés l'ardeur du sang, aurait dit : « Tuez-les tous : car Dieu connaît les siens. » « *Caedite eos, novit enim Dominus qui sunt ejus.* »

Le légat a-t-il tenu un tel propos vraiment odieux ?

## II

Pour en décider, consultons les écrits contemporains, ou à peu près contemporains. Ils sont de trois sortes : les chroniques, les histoires générales ou nationales et les histoires particulières de la croisade contre les Albigeois.

1° Parmi les chroniques, beaucoup mentionnent le sac de Béziers <sup>7</sup> ; mais aucune ne rapporte la parole « Tuez-les tous », ne contient la moindre allusion à cette parole.

2° Les auteurs d'histoires générales ou nationales qui se sont occupés de la guerre des Albigeois sont : Mathieu Paris <sup>8</sup>, Guillaume le Breton <sup>9</sup> et Guillaume de Nangis <sup>10</sup>. On peut leur joindre le grammairien Jean de Garlande, qui a laissé « au milieu de matières aussi diverses que mal ordonnées, quelques données intéressantes sur la guerre des Albigeois » <sup>11</sup>, notamment dans les chapitres IV et V du *De triumphis Ecclesiae*.

Or, ces historiens ont ignoré également le propos : « Tuez-les tous » ; ou s'ils l'ont connu, ils ne l'ont pas regardé comme authentique.

3° Les documents directs sur la croisade des Albigeois sont au nombre de quatre.

Une critique aussi judicieuse que savante a donné la première place à l'*Histoire de la guerre des Albigeois* <sup>12</sup> par Pierre de Vaux-Cernai, qui a été témoin de la plupart des faits qu'il y raconte. On peut ne pas partager toutes les appréciations de ce moine cistercien, qui étonne parfois par son zèle outré contre les hérétiques ; mais les renseignements sont généralement exacts.

Or, que dit-il de la prise de Béziers ? Il la raconte assez longuement au chap. XV<sup>e</sup> <sup>13</sup>. Il adore la justice de Dieu qui frappe ceux qui le méconnaissent ; et il entre dans des détails nombreux et précis. Croit-on que l'admiration qu'il professait pour le légat n'aurait pas été un motif plus que suffisant pour rapporter le fameux mot : « Tuez-les tous », s'il avait été dit ? Mais son récit ne contient pas même une allusion à ces ordres sanguinaires.

Guillaume de Puylaurens a, dans son *Histoire des Albigeois* <sup>14</sup>, pris un ton plus modéré que Pierre de Vaux-Cernai. « Pierre ne voit dans son parti aucun acte blâmable ; Guillaume en découvre un grand nombre. Il n'a point le parti pris d'admiration ou de blâme <sup>15</sup>. » Il a pu se renseigner. S'il n'a pas eu l'avantage qui fait la supériorité de Pierre, de connaître les événements du camp même des croisés, il a entretenu des relations intimes avec Raymond VII, le fils du vaincu, dont il était le chapelain. Le parti qui soutenait les hérétiques ne se faisait pas faute, certes, d'accuser les croisés de perfidie et de cruauté. Il n'eût pas manqué d'exploiter la parole du légat ; ainsi Guillaume l'eût connue. Or, il ne la rapporte point <sup>16</sup>.

Guillaume de Tudèle, auteur de la première partie de la *Chanson de la Croisade*, ne la rapporte pas davantage. D'après le ton du poème, on peut affirmer que, s'il l'eût connue, il l'eût livrée à la postérité. Et cependant les informations ne lui ont pas fait défaut, Au contraire <sup>17</sup>.

De même l'auteur de l'*Histoire de la guerre des Albigeois*, écrite en languedocien <sup>18</sup>. Cependant il est favorable à Raymond VI ; il prête au légat la volonté de détruire la ville <sup>19</sup> et raconte longuement le massacre <sup>20</sup>.

En vérité, c'est le cas ou jamais d'alléguer l'argument négatif. Pierre de Vaux-Cernai, Guillaume de Puylaurens, Guillaume de Tudèle, l'auteur de l'*Histoire* en languedocien, n'auraient pu ignorer la parole du légat. La connaissant, ils n'auraient pas manqué de la rapporter. Ces deux points sont également certains. Leur silence dit que le mot : « Tuez-les tous » n'a pas été prononcé.

### III

Ce mot est cependant rapporté par un contemporain, Césaire de Heisterbach, cistercien, qui, dans ses *Dialogi de miraculis* écrits entre 1221 et 1223, a seul attribué au légat les ordres qu'on lui reproche. « Étant arrivés à la grande ville qu'on appelle Béziers et dans laquelle on disait se trouver plus de cent mille hommes, écrit Césaire, les croisés l'assiégèrent. À leur aspect, les hérétiques, après avoir souillé le livre des Saints Évangiles, le jetèrent du haut des remparts contre les chrétiens ; et, en leur lançant leurs flèches, ils criaient : Voilà, misérables, votre loi. Mais le Christ sauveur de l'Évangile ne laissa pas sans vengeance cette injure. Quelques soldats enflammés du zèle de la foi, semblables à des lions, à l'exemple de ceux dont il est dit dans le livre des Machabées, que, ayant placé les échelles, ils escaladèrent les remparts (II Mac. XI, 11), ouvrirent les portes à la faveur de la terreur et de la fuite des hérétiques, et s'emparèrent de la ville. Connaissant par leurs aveux que les catholiques étaient mêlés aux hérétiques, ils dirent à l'abbé : Que ferons-nous, Seigneur ? Nous ne pouvons discerner les bons des mauvais. L'abbé, craignant qu'ils ne se fissent passer pour catholiques par crainte de la mort et qu'ils ne revinssent à leur perfidie après le départ de l'armée, leur répondit, dit-on : « Tuez-les tous, car Dieu connaît les siens. » Et les victimes furent innombrables dans la ville <sup>21</sup>. »

À mon humble avis, ce témoignage de Césaire est sans valeur.

D'abord quel est celui qui parle ? C'est un étranger : Heisterbach se trouve dans le diocèse de Cologne, à 350 lieues de Béziers. Les relations du midi de la France avec le pays d'outre-Rhin sont alors lentes et difficiles. L'auteur compose ses *Dialogues* entre 1221 et 1223, alors que Pierre de Vaux-Cernai et Guillaume de Puylaurens n'ont pas encore publié leur histoire, et que le second, auteur de *La Chanson*, n'a pas terminé son poème. Retenir le témoignage de Césaire, c'est admettre que lui, étranger, loin du

théâtre des évènements, a été mieux renseigné qu'un témoin oculaire et deux annalistes du pays.

Césaire est, du reste, un esprit petit, crédule, dépourvu de jugement. L'enthousiaste P. d'Oultreman (1652) est le seul qui, depuis la publication des *Dialogi* (Cologne, 1481), y ait vu autre chose que des récits invraisemblables, étranges, ridicules. Comment ajouter foi à un annaliste qui, pour me borner à deux exemples, raconte sérieusement que le soleil s'est un jour partagé en trois morceaux ; qu'une femme, surprise en faute, aurait reçu du pape Innocent III l'ordre de paraître devant lui dans le même costume qu'elle avait au moment de son crime ?

Du reste, son récit de la prise de Béziers fourmille d'erreurs. Béziers, « la grande ville », quelle exagération ! Béziers, « où se trouvaient plus de cent mille hommes », quelle impossibilité ! Le livre des Évangiles souillé, puis jeté du haut des remparts, est-ce croyable ? Car il serait impossible d'expliquer qu'un étranger eût seul connu un fait si important. Le dialogue des Ribauds avec le légat, au moment le plus vif de la mêlée, alors que beaucoup ont déjà péri et que la ville est prise, quelle invraisemblance ! On peut se demander si Césaire croyait à la parole qu'il a rapportée. « Il leur répondit, dit-on, » écrit-il.

Son récit fourmille d'erreurs, comme tout son livre de bévues grossières ; et il n'est pas convaincu.

Nous connaissons, d'ailleurs, le légat Arnould, qui a été mêlé à la plupart des faits de la croisade, et qui ne quitta plus le midi, puisque, archevêque de Narbonne en 1212, il y est mort en 1226. Les historiens du temps, pas plus que les faits eux-mêmes, ne font de lui un homme de sang.

À la prise de Minerve (Hérault), il se montra, au contraire, l'homme de la clémence (15 août 1210). Le parti militaire ne voulait que tuer et brûler. Quand les défenseurs de la place se furent rendus, Arnould, « prêtre et moine », loin de suivre ces inspirations sanguinaires, les traita avec les égards dus à des guerriers vaillants <sup>22</sup>.



Cet homme, « prêtre et moine », n'ose pas, à Minerve, assumer la responsabilité de faire mourir les hérétiques au moment où ils sont pris les armes à la main, alors que cependant les soldats ne demandent qu'à frapper. Il n'est pas croyable que ce même homme ait ordonné un massacre, une tuerie générale des Biterrois, habitants et défenseurs, hérétiques et catholiques, femmes, enfants, vieillards, sans distinction d'âge, de sexe, de foi, et de position.

Enfin Arnould a bien le droit, comme accusé, de se défendre. Il a raconté, lui aussi, la prise inopinée, rapide, sanglante de la malheureuse ville. Son rapport, adressé à Innocent III, fut signé par Milon, son collègue ; sur plusieurs points il est conforme avec les récits de Pierre de Vaux-Cernai, de Guillaume de Puylaurens et de Guillaume de Tudèle ; pour quelques autres points, il les éclaire et les complète ; il ne les contredit jamais. Arnould et Milon écrivaient à Innocent III : « C'est par intérêt pour eux que nous avons averti les habitants de la cité, soit par nous-mêmes, soit par son évêque, leur enjoignant, sous peine d'excommunication, de livrer les hérétiques avec leurs biens, ou, s'ils ne pouvaient le faire, de sortir : car, autrement leur sang retomberait sur eux-mêmes. Ils n'ont entendu ni nos avertissements ni nos ordres. De plus, ils se sont liés par serment vis-à-vis des hérétiques pour défendre la ville contre les croisés. À mesure que les croisés avançaient, les commandants des châteaux forts voisins, peu confiants en leurs forces, avaient pris la fuite. Les soldats et les fidèles qui y étaient restés encore, s'approchant de l'ost avec confiance, s'étaient mis, eux et leurs châteaux, entre les mains des croisés, avaient rendu hommage et promis fidélité. C'est ainsi que la veille de Sainte-Madeleine, le château de Servian <sup>23</sup> nous fut remis ; de lui dépendaient d'autres forteresses et des biens considérables. Le lendemain, jour de Sainte-Madeleine, dans l'église de laquelle les citoyens de Béziers avaient par trahison massacré leur seigneur, le siège fut mis, le matin, devant la ville. Par la nature de sa position, par ses défenseurs et les ressources considérables qu'elle renfermait, elle, semblait



assez forte pour soutenir, pendant longtemps, le choc de quelque armée que ce fût. Mais il n'y a point de force, il n'y a point de conseil qui prévale contre Dieu. *Tandis que nous nous concertions avec les barons pour la délivrance des catholiques qui étaient dans la ville*, les ribauds et autres gens, sans attendre l'ordre des chefs, font irruption dans la place. Au grand étonnement des nôtres, ils crient : « Aux armes ! Aux armes ! » Dans l'espace de deux ou trois heures, les fossés sont franchis, les murs escaladés, la ville prise. Les nôtres n'ayant égard ni à la dignité, ni au sexe, ni à l'âge, passent au fil de l'épée près de vingt mille hommes. Après le massacre des ennemis, la ville, objet de la vengeance divine, est pillée et brûlée <sup>24</sup>. »

Tel est le rapport du légat. Cette circonstance qu'Arnauld se concertait avec les barons, au moment de l'attaque, pour la délivrance des catholiques, écarte absolument le mot de Césaire : « Tuez-les tous. »

L'attaque fut imprévue : les chefs n'en avaient pas donné l'ordre <sup>25</sup>. De même le massacre.

Guillaume le Breton a dit très bien :

« Quam (urbem) virtus modico sub tempore catholicorum  
Frangit ; et ingressi sexus utriusque trucidant  
Millia bis triplicata decem, quos, *absque virorum*  
*Majorum assensu, vulgi furor immoderatus*  
*Et Ribaldorum dedit indiscretio morti* <sup>26</sup>. »

#### IV

On peut donc regarder comme certain que le légat Arnauld n'a point dit la parole que Césaire lui prête. Ce n'est point sur lui que retombe la responsabilité du massacre. Il faut placer la catastrophe sanglante de Béziers, unique dans l'histoire par sa soudaineté, au nombre de ces événements qu'aucun calcul n'a préparés, qu'aucune volonté n'a pu ni prévenir ni empêcher, parce

qu'ils sont conduits par cette main mystérieuse qui compte les fautes des hommes et qui les frappe.

C. DOUAIS.

Paru dans *La Science catholique* en 1886.

---

<sup>1</sup> *Un épisode de la croisade contre les Albigeois*, dans *Revue des questions historiques*, Tom. I, p. 168 à 192.

<sup>2</sup> *La Canso*, vers 435-440. Éd. Meyer.

<sup>3</sup> *Chron. Sancti Saturnini Tolosae*, ad. an. MCCIX.

<sup>4</sup> *Chron. eccl. Sancti Pauli Narbon.* – Bernard Itier, dans D. Bouquet, XVIII.

<sup>5</sup> Petr. Vall. Cern., *Histor. Albig.*, cap. XVI. – Guill. de Podiolaur. *Chron.*, cap. XIII. – *La Canso*, vers 450 à 510). – Guill. Britan., *Philipp.*, lib. VIII.

<sup>6</sup> Innoc. III, Regest., lib XII, Ep. CVIII.

<sup>7</sup> Par ex. la chronique de Toulouse, dans Bouquet. *Hist. des Gaules et de France*, Tom. XIX, p. 236, la chronique en roman, *Ibid.*, p. 235, la chronique de Saint-Denis, *Ibid.*, Tom. XVII, p. 403, celle d'Albéric les Trois-Fontaines, *Ibid.*, Tom. XVIII, p. 775, celle de Robert Abolant, *Ibid.*, p. 276, celle de Bernard Itier, *Ibid.*, p. 227, celle de Sainte-Colombe de Bordeaux, *Ibid.*, p. 245, celle de Saint-Paul de Narbonne, *Ibid.*, Tom. XIX, p. 237, celle de Saint-Victor de Marseille, *Ibid.*, p. 238.

<sup>8</sup> Dans Bouquet, Tom XVII, p. 704.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>10</sup> *Ibid.*, Tom. XX, p. 753.

<sup>11</sup> M. Paul Meyer, *La Chanson, Introd.*, §. V.

<sup>12</sup> Dans Bouquet, Tom. XIX, page 1 et suiv.

<sup>13</sup> Dans Bouquet, Tom XIX, p. 19.

<sup>14</sup> Dans Bouquet, Tom. XIX, p. 193 et suiv.

<sup>15</sup> M. P. Meyer, *La Chanson, Introd.*, §. IV.

<sup>16</sup> Chap. XIII de son *Histoire. Loc. cit.*, p. 202.

<sup>17</sup> M. P. Meyer, *La Chanson. Introd.*, § VII.

<sup>18</sup> Dans Bouquet, Tom. XIX, p. 115 et suiv.

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 121-122.

<sup>21</sup> *Dialogi de miraculis*, Dist. V, cap. XXI.

<sup>22</sup> Pet. Vall. Cern., *Histor.*, cap. XXXVII. Dans Bouquet, Tom XIX, p. 31.

<sup>23</sup> (Hérault), et à environ 15 kil. de Béziers.

<sup>24</sup> Innoc. III. *Regest.*, Lib. XII, Épist. CVIII.

<sup>25</sup> Guillaume de Puylaurens dit : « Les habitants de la ville ne purent repousser les premiers assaillants, *le rebut de l'armée.* »

<sup>26</sup> Philip., Lib. VIII, vers 536 à 542.